



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons d'édition

Question écrite n° 24357

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin signale à Mme la ministre de la culture et de la communication la situation difficile dans laquelle se trouvent les éditeurs indépendants et les éditeurs de revues, en raison de l'augmentation des tarifs postaux applicables à la circulation des livres et la suppression programmée des tarifs consentis à la presse. Cette évolution s'accompagne de l'abandon d'autres mesures favorables à la circulation de l'édition (coliéco, sacs postaux de librairies...). Cette évolution, due en grande partie à la privatisation de la poste, menace sérieusement les activités du nombre d'éditeurs indépendants et risque de porter atteinte aux activités d'un secteur important, mais fragile, de diffusion de la culture en France. Il lui demande les mesures qu'elle envisage de prendre pour aider ce secteur qui l'a saisi par voie d'une pétition nationale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24357

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4572

Question retirée le : 10 juin 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)